

The press review

17 Jan. -4 Feb. 2014

Prepared by Transparency International Luxembourg

Disclaimer

Cette revue de presse est compilée par Transparency International Luxembourg. Les idées et opinions exprimées dans les articles cités sont fournis à titre d'information uniquement et ne représentent pas les idées et opinions de Transparency International Luxembourg, qui s'en distance formellement. La véracité et l'exactitude des documents repris ou cités dans cette revue de presse n'a pas été confirmée par Transparency International Luxembourg. Pour toutes questions concernant ce service, nous vous prions de bien vouloir contacter notre bureau au numéro de téléphone 26 38 99 29 ou par e-mail au secretariat@transparency.lu.

Information importante « hotline anti corruption »

Nous vous rappelons que nous avons mis en place une « hotline » qui permet d'obtenir aide et assistance gratuite pour les particuliers pour tout fait constitutif de corruption au sens large ou de trafic d'influence (en tant que victime ou de témoin).

Vous pouvez nous joindre à cet effet par téléphone au numéro 26 38 99 29, par email info@transparency.lu ou alors directement en nos bureaux situés au 11C, Bd. Joseph II, Luxembourg.

National news



AFFAIRE GUÉRINI

23 janvier 2014 20:15; Act: 23.01.2014 20:34

Un blanchiment qui passait par le Luxembourg

Un banquier, David Zerbib, a été mis en examen à Marseille pour «blanchiment» et écroué, a-t-on appris jeudi de source judiciaire confirmant une information de la «Provence».



Le juge Charles Duchaine (à g) instruit à Marseille l'affaire Guérini. (photo: AFP)

Selon le quotidien, cet homme, interpellé en décembre à l'aéroport de Roissy en provenance d'Israël où il s'est installé en 2010, faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international **lancé par le juge Charles Duchaine**, qui instruit à Marseille l'affaire Guérini. Ancien gestionnaire de comptes dans une banque à Genève, M. Zerbib est soupçonné, selon *La Provence*, d'avoir participé en 2006 à la création d'une société au Luxembourg servant à dissimuler les mouvements de fonds d'Alexandre Guérini, entrepreneur marseillais et frère du président (PS) du conseil général des Bouches-du-Rhône Jean-Noël Guérini.

Il est aussi soupçonné d'avoir servi de prête-nom à Alexandre Guérini dans une structure qui devait investir dans des opérations immobilières à Allauch (Bouches-du-Rhône), ajoute le journal. Interrogé par le juge Duchaine sur ces liens avec M. Zerbib, Alexandre Guérini a démenti toute irrégularité, mais a été mis en examen notamment pour «blanchiment en bande organisée», selon *La Provence*. Alexandre Guérini, entrepreneur spécialisé dans la gestion des déchets, et son frère Jean-Noël, ont par ailleurs été mis en examen, notamment pour association de malfaiteurs, dans un autre volet du vaste dossier portant sur des marchés publics présumés frauduleux, instruit par le juge Duchaine.

Selon une source judiciaire à Berne, la Suisse a demandé, en décembre 2013, à la France de poursuivre en justice Alexandre Guérini, soupçonné de blanchiment d'argent en Suisse. Le Ministère public de la Confédération helvétique à l'origine de cette requête, a précisé qu'il s'agissait «principalement» d'une affaire française, à savoir la surfacturation et du trafic d'influence dans l'attribution de certains marchés publics de gestion des déchets. (*L'essentiel*/AFP)

«Moderniser la loi sur la protection des données»

LUXEMBOURG - À la veille de la Journée européenne de la protection des données, des experts discutent des différentes possibilités pour garantir le respect de la sphère privée.



Gérard Lommel, le président de la Commission nationale de protection des données voudrait plus de sanctions pour les entreprises qui enfreignent la protection des données.

Le monde interconnecté fait face à de nombreux défis en matière de protection de données. Une thématique qui inquiète, comme le prouve un récent Eurobaromètre. 92% des Européens se disent préoccupés par le fait que des applications mobiles collectent leurs données à caractère personnel sans leur consentement. «Quand il en va de la protection de leurs données, les citoyens doivent pouvoir compter sur une législation moderne. Il faut moderniser la loi», affirme Gérard Lommel, président de la [Commission nationale de protection des données \(CNPD\)](#).

Il participe lundi soir à une table-ronde organisée par l'Université du Luxembourg, spécialement dédiée à ce sujet. Selon lui, le plus grand défi dans un monde interconnecté et numérique réside en une loi commune applicable dans tous les pays de l'UE. «Actuellement, chaque pays européen a sa propre législation. Nous avons besoin d'une coopération transfrontalière». Une situation qui devrait pourtant bientôt changer. Dans le cadre du scandale d'espionnage par la NSA, la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen a déjà voté en faveur d'un règlement strict et de sanctions crédibles afin de garantir le respect de la réglementation européenne. Mais l'UE a d'ores et déjà annoncé qu'un accord ne serait pas trouvé avant les élections européennes de mai.

Les géants mondiaux posent problème

«On ne saurait accepter que les États se réfèrent à des règles désuètes, rédigées à une autre époque technologique, pour encadrer des programmes modernes de surveillance», a souligné lundi, Viviane Reding. La commissaire européenne en charge de la Justice a précisé ses objectifs pour une nouvelle législation. «La collecte des données devrait être ciblée et se limiter à ce qui est proportionné. La surveillance généralisée des données véhiculées par les communications électroniques est inacceptable», a-t-elle expliqué. L'UE fait également face à d'autres défis, dont la nécessité d'établir un véritable contrôle exécutif. Un contrôle auquel devraient se soumettre aussi bien le secteur public qu'au secteur privé.

Par ailleurs, les règles devraient être appliquées indépendamment de la nationalité des personnes. L'une des principales demandes de Reding est d'obtenir le droit pour les citoyens européens de pouvoir ester en justice aux États-Unis. Une inquiétude que partage Gérard Lommel. «Ce sera difficile lorsqu'un géant mondial tel que Google propose des services qui ne respectent pas la protection des données», explique-t-il en soulignant que forcément des clients du monde entier seront alors touchés. D'où la nécessité d'une coopération transfrontalière.

L'une des possibilités qu'il envisage: responsabiliser les services en ligne. Les entreprises qui ne se plieraient pas aux normes devraient être punies par des sanctions. Mais il y aurait aussi des incitations positives qui pourraient motiver les entreprises, tel l'éventuel établissement d'un label des sociétés respectueuses des données de leurs clients. Pour Lommel, les organisations nationales actives dans le domaine devraient également pouvoir intervenir pour émettre des sanctions.

(if/ lb/ *L'essentiel*)

Échange automatique: une norme dès cet été

L'échange automatique d'informations fiscales devrait devenir le standard dès le mois de juillet et faire ainsi figure de minimum requis par l'OCDE dans les conventions fiscales internationales. Le ministre des Finances luxembourgeois indique qu'il suivra le mouvement s'il est global.

Par : Pierre Sorlut / Publié par paperJam.lu

Mis à jour : 29.01.2014 10:02



José Ángel Gurría, secrétaire général de l'OCDE, fait aujourd'hui figure de héraut de l'échange automatique. (Photo: OCDE)

La [presse helvétique](#) soulignait ce mardi l'accélération du passage à l'échange automatique d'information et l'inquiétude qu'il représentait pour le gouvernement fédéral suisse. À quelques centaines de kilomètres de là, au Grand-Duché, l'affaire intéresse également.

Les ministres des Finances et gouverneurs des banques centrales des pays du G20 aborderont le sujet de l'échange automatique les 22 et 23 février à Sidney. Il passera ensuite dans l'arène de l'OCDE dans laquelle figure, avec 33 autres pays considérés comme développés, le Luxembourg. Dès le mois de juillet, le Conseil de l'organisation devrait faire de l'échange automatique d'informations fiscales généralisé (appliqué aux dividendes, intérêts, redevances, salaires, pensions, etc.) un standard international.

Selon l'organisation de coopération et de développement économiques, l'échange automatique pourrait se fonder sur différentes bases juridiques comme les conventions bilatérales incluant l'article 26 du modèle de convention fiscale de l'OCDE ou la convention multilatérale concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale, signée par le Grand-Duché en mai dernier. Ainsi, le Luxembourg devra-t-il par exemple, en vertu de ses engagements pris au sein de cette organisation internationale, adapter ses conventions fiscales.

Le Luxembourg réitère son engagement

La semaine dernière, [le ministre des Finances luxembourgeois avait manifesté sa volonté](#) de ne plus limiter les discussions sur l'échange automatique d'informations au niveau de l'Union européenne, où le Luxembourg a pendant plusieurs mois freiné des quatre fers pour ne pas étendre le champ d'application de la directive sur la fiscalité de l'épargne, mais au niveau de l'organisation normative parisienne. Pourquoi? Pour faire en sorte que des pays comme la Suisse ou les États-Unis soient également concernés par le changement de paradigme.

En Suisse, le quotidien Le Temps souligne qu'en 2015, «une partie des pays du G20 la mettra en vigueur et exercera une pression politique sur les pays qui ne l'appliqueront pas encore, en particulier sur la Suisse, dont les procédures de ratification par le parlement, et souvent par la population via un référendum, durent plusieurs années.»

Comme à son habitude, le ministère des Finances luxembourgeois surveillera de près les agissements du concurrent helvétique sur ce dossier et adaptera sa position en fonction. Le ministre Pierre Gramegna répète donc à paperJam.lu que «le nouveau gouvernement luxembourgeois s'engage pleinement dans l'échange automatique d'informations. Pour s'assurer qu'un level playing field soit instauré entre les principaux centres financiers, il est indispensable, dit-il, qu'un standard international soit assuré et effectivement mis en œuvre au niveau global. De par le nombre important de ses membres et de par ses liens étroits avec le G20 et le Forum mondial, l'OCDE fait figure d'endroit idoine pour promouvoir cette norme.

Plainte contre la musique militaire: Etienne Schneider s'exprime

Plusieurs incidents disciplinaires se sont produits au sein de la musique militaire au Luxembourg. Le ministre de la Défense, Etienne Schneider lève une petite partie du voile.



Photo: LW archives

(Ch.L) - Etienne Schneider a déposé une plainte auprès du parquet de Luxembourg pour qu'une enquête judiciaire sur des incidents disciplinaires, constatés dans la musique militaire, puisse être ouverte.

Des procédures disciplinaires ont été entamées à l'automne dernier à l'encontre de différents fonctionnaires de la musique militaire suite à des rumeurs qui circulaient.

"Nous avons décidé de donner suite aux bruits de couloir qui couraient depuis un certain temps", explique Etienne Schneider, "une enquête a été lancée et il s'est avéré qu'ils étaient fondés".

Sur ce, le ministre de la Défense a porté plainte dans un souci de totale transparence. "La transparence est le mot d'ordre du nouveau gouvernement et nous avons voulu la jouer jusqu'au bout", rappelle Etienne Schneider.

Quant aux rumeurs, il était question de manipulation de congés et de détournement de fonds.

"De l'argent aurait été encaissé par une asbl fictive", souligne le ministre de la Défense, "mais je ne peux pas en dire plus, l'affaire est entre les mains de la justice".

Les petits partis se sentent lésés

CONTRÔLE DU SREL 31 janvier 2014 08:59; Act: 31.01.2014 13:51

LUXEMBOURG – L'ADR et déi Lénk sont fâchés. Les deux mouvements, qui ne comptent pas assez de députés pour avoir une fraction, seront écartés de la commission de contrôle parlementaire du Srel.



Déi Lénk (ici Serge Urbany) et l'ADR ne pourraient donc pas faire partie de la commission de contrôle. (photo: Editpress)

Un seul représentant des partis qui ne sont pas de la majorité (les «sensibilités politiques»), «n'est guère compatible avec le souci d'assurer un contrôle efficace et incontesté des activités» du service de renseignements de l'État luxembourgeois (Srel). Pour le Conseil d'État, la commission de contrôle parlementaire du Srel n'est pas suffisante.

En effet, pour y envoyer un membre, il faut une fraction parlementaire. Or, en dehors des trois partis de la coalition (DP-LSAP-Déi Gréng) seul le CSV dispose d'un nombre suffisant de députés pour cela. Déi Lénk et l'ADR (deux députés chacun) ne pourraient donc pas faire partie de la commission de contrôle.

Peu d'espoir pour déi Lénk

[Même si une proposition de loi est en cours](#) pour modifier et rendre plus efficace le contrôle du Srel, David Wagner, attaché parlementaire déi Lénk, concédait jeudi que le parti ne se fait pas d'illusion sur la possibilité réelle d'un contrôle parlementaire du service de renseignements. «Mais tant qu'il n'est pas aboli, mieux vaut le contrôler au maximum. Que les quatre grands partis ne veulent pas de nous, cela ne présage rien de bon côté transparence, souligne-t-il. Peut-être aussi parce que déi Lénk est le seul parti qui posait les questions qui font mal».

Vendredi, la commission a également validé une proposition de loi qui permet désormais aux [«groupes techniques»](#) de participer à la Commission de contrôle

parlementaire du Srel. De plus, la représentation ne devrait désormais plus être limitée aux présidents des groupes. *(L'essentiel)*



Marchés publics: «Un tournant»

2014-02-01 09:59:00



Selon Frank Engel (au c.), «les achats publics se baseront désormais plus sur une approche à long terme»

Avec la nouvelle directive européenne, la passation des marchés publics au sein de l'UE va devenir «plus équitable».

Avec l'élargissement du critère d'attribution, la nouvelle directive de passation des marchés publics va permettre de favoriser l'achat des produits issus du commerce équitable, ou d'autres démarches éthiques, solidaires ou écologiques.

*De notre journaliste
Guillaume Chassaing*

Une évolution significative», selon l'eurodéputé luxembourgeois Frank Engel (CSV). «Un tournant majeur», d'après la directrice de Fairtrade Lëtzebuerg, Geneviève Krol. Présentée vendredi à la Maison de l'Europe à Luxembourg, la nouvelle directive sur la passation des marchés publics au sein de l'UE, votée par le Parlement européen le 15 janvier dernier, va permettre aux pouvoirs publics de toute l'Europe de favoriser l'achat des produits issus du commerce équitable, ou d'autres démarches éthiques, solidaires ou écologiques.

Pour y parvenir, la règle de base de la passation des marchés publics a tout d'abord été changée. «Le changement majeur est l'élargissement du critère d'attribution, explique Frank Engel, rapporteur pour le Luxembourg de cette directive. Le texte consacre désormais comme principe l'attribution du marché à l'offrant économiquement le plus avantageux – par le passé, la règle était l'attribution au moins-disant. Ainsi, les achats publics, qui représentent environ 18 % du produit intérieur brut (PIB) de l'UE, se baseront moins sur le prix seul, mais plus sur une approche à long terme et de soutenabilité.» Avec «la disparition de la dictature du prix le

plus bas, écrit Marc Tarabella, rapporteur sur les marchés publics, ce nouveau critère fera de la qualité un aspect central».

«Autre nouveauté de ce texte, poursuit Frank Engel, c'est la possibilité d'exiger des labels spécifiques pour les produits et services achetés. Ceci donne plus de flexibilité aux acheteurs et garantit une meilleure adaptation des produits achetés aux besoins réels.» Ces labels devraient permettre aux pouvoirs publics des États membres de l'UE de mettre en place des stratégies d'approvisionnement socialement durable et de prendre en compte les produits issus du commerce équitable.

«Le Luxembourg peut passer à l'action»

«La nouvelle directive constitue une réponse – pas la seule – à la situation des producteurs dans les pays en développement, juge l'eurodéputé luxembourgeois Charles Goerens (DP). Elle arrive à combler en partie le vide dû à l'absence de règles de protection sociale et environnementale applicable à l'échelle globale.»

Outre un meilleur rapport qualité-prix, des solutions innovantes et des règles plus rigoureuses pour éviter le dumping-social, cette nouvelle directive devrait également permettre un accès plus facile aux petites et moyennes entreprises et promet une baisse considérable de la bureaucratie («le système devrait permettre de réduire de 80 % les formalités administratives», selon la Commission européenne).

Son entrée en vigueur est prévue pour mars prochain. Les États membres auront ensuite deux ans pour la transposer. «Le gouvernement peut maintenant passer à l'action et pourra se positionner comme bon exemple pour les autres pays membres de l'Union, avance Jean-Louis Zeien, président de Fairtrade Lëtzebuerg. Cette directive va lui permettre de concrétiser son intention de mettre en place des contrôles de durabilité pour ses projets susceptibles d'avoir une incidence en termes de développement.»

Landsbanki: la justice luxembourgeoise visée

La mise en examen en France de trois ex-cadres de la filiale luxembourgeoise de la banque islandaise pour escroquerie satisfait le collectif des victimes. Le président de l'association de protection des investisseurs, Protinvest, s'inquiète lui de l'image donnée à l'étranger de la régulation et de la justice luxembourgeoises.

Par : Pierre Sorlut / Publié par paperJam.lu



La cité judiciaire de Luxembourg à l'index suite à une décision de justice française.

(Photo: David Laurent / archives)

Un désaveu pour la justice luxembourgeoise et un mauvais signe de plus envoyé aux investisseurs du monde entier. Voilà comment le président de l'association de protection des investisseurs Protinvest, Fred Reinertz, interprète, en substance, la mise en examen en France de trois ex-cadres de la filiale luxembourgeoise de Landsbanki. Celle-ci avait été placée en liquidation fin 2008 dans le sillage de la maison mère et de plusieurs institutions bancaires islandaises. Près de 180 détenteurs de prêts adossés à des (leurs) biens immobiliers – produits financiers dénommés equity release - s'étaient alors retrouvés dans la tourmente.

Cette mise en examen constitue donc un rebondissement significatif dans le feuilleton Landsbanki. Le collectif se félicite de ladite décision. «Au vu de ces nouveaux développements judiciaires, le collectif des victimes de la banque Landsbanki a bon espoir que la Cour d'appel réforme l'ordonnance de non informer du juge d'instruction directeur et décide de faire toute la lumière sur les agissements plus que douteux et criminels dans le cadre des activités de la banque Landsbanki», peut-on lire dans un [communiqué diffusé vendredi soir](#).

[En décembre](#), le juge en question, Ernest Nilles, avait considéré le prêt 'Equity release' comme dénué de caractère exceptionnel et frauduleux.

Pendant les cinq années durant lesquelles elle a eu le dossier entre les mains, la liquidatrice, Yvette Hamilius, n'a pas non plus jugé opportun d'engager des poursuites contre les anciens dirigeants de Landsbanki.

Toxicité

Justement, c'est bien là que le bât blesse pour Fred Reinertz, président de Protinvest. Selon l'intéressé, ni le juge, ni le liquidateur, ni le régulateur (la Commission de surveillance du secteur financier, CSSF), n'auraient, au Luxembourg, pris la mesure de la toxicité des produits bancaires, présumée connue par les dirigeants de la banque islandaise. «La banque incriminée a vendu un produit dérivé 'Equity release', la combinaison d'un prêt hypothécaire assorti d'un crédit consenti, mais lié à un réinvestissement obligatoire dans des produits promettant un rendement hors pair, mais qui se sont avérés, plus tard, toxiques,» écrit-il.

Celui qui avait tendu la baguette au [Financial Times](#) pour taper sur les doigts de l'ancien gouvernement luxembourgeois réitère dans sa volonté d'avertir le gouvernement dans ce qui pourrait créer du tort à la place financière.

Il explique ainsi: «Lors de la mise en liquidation de la banque au Luxembourg, la justice luxembourgeoise a chargé, comme d'habitude, un de ses liquidateurs 'spécialistes' pour réaliser les créances de la banque. Le liquidateur s'est donc lancé dans une tentative de récupérer les créances hypothécaires sans trop se préoccuper de la nature du produit 'Equity release', ni du défaut d'agrément de la banque dans les pays concernés. En France notamment, la justice a réagi par une mise en examen de la filiale luxembourgeoise en faillite pour escroquerie et défaut d'agrément. L'établissement a été placé sous contrôle judiciaire avec obligation de verser une caution de 50 millions d'euros. (...) La justice luxembourgeoise s'est rebiffée et dans une ordonnance de non-lieu le juge d'instruction a classé sans suite une plainte avec constitution de partie civile pour fraude et escroquerie d'une centaine de victimes de la banque en question. Le juge mentionne ainsi dans le jugement : «Landsbanki Luxembourg SA disposait des autorisations (...) pour les activités de libre prestation de services». Ainsi, la justice luxembourgeoise semble ignorer que pour un tel produit une libre prestation de service est insuffisante et que la délivrance d'un agrément est requise.»

L'association de protection des investisseurs s'interroge donc sur la responsabilité des protagonistes et sur l'impact de cette nouvelle stigmatisation de la justice luxembourgeoise en matière bancaire: «Au Luxembourg, la justice a jugé qu'il n'y avait pas de fraude, mais le pays sera attaqué, et sa justice jugée trop complaisante pour les banques.»

Cette affaire génère de fortes tensions au Grand-Duché. Certains investisseurs ont perdu très gros dans cette tragique aventure financière. Yvette Hamilius aurait reçu des menaces de mort.

Entrevue de Jean Asselborn avec le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurria, à Paris

Communiqué – Publié le 30.01.2014

Le ministre Asselborn a déclaré que le Luxembourg resterait résolument engagé sur la voie de la transparence et de l'échange d'informations à des fins fiscales.

Sur invitation du secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Angel Gurria, le ministre des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg, Jean Asselborn, s'est rendu au siège de l'organisation à Paris le 30 janvier 2014 pour un entretien bilatéral.

Les deux interlocuteurs, après avoir abordé l'actualité internationale et européenne, ont évoqué les éléments du programme gouvernemental luxembourgeois qui intéressent plus particulièrement l'OCDE, dont notamment les finances publiques, les répercussions des enquêtes Pisa, la situation de l'emploi et la coopération au développement.

Le secrétaire général Gurria a félicité le Grand-Duché pour le bon fonctionnement de l'État de droit, la résilience de son économie dans une conjoncture internationale difficile et la solidarité dont il continue à faire preuve à travers sa politique de coopération au développement. Il a ajouté que les bonnes performances du Luxembourg devraient l'inciter à être à la pointe des normes et recommandations élaborées dans le cadre de l'OCDE.

Voie de la transparence

Le ministre Asselborn, rappelant les particularités historiques, démographiques et économiques du Luxembourg, s'est félicité de la bonne coopération qui existe entre l'OCDE, particulièrement en matière d'aide à la coopération et d'éducation nationale. Il a également souligné l'importance qui revenait à l'OCDE dans l'élaboration de normes et recommandations notamment dans les domaines de l'économie et des finances. La coopération internationale engagée sous l'égide de l'OCDE assure une cohérence dans ces domaines au niveau mondial. Ceci devrait permettre à tous les États de poursuivre leur développement dans un cadre commun.

Au terme de leur rencontre, les deux interlocuteurs ont fait le point sur le rapport du Forum mondial sur la transparence et l'échange d'informations à des fins fiscales. Malgré sa déception face au constat dressé à l'issue du Forum à son encontre, le ministre Asselborn a déclaré que le Luxembourg resterait résolument engagé sur la voie de la transparence et de l'échange d'informations à des fins fiscales. Rappelant les efforts fournis au cours des 3 dernières années dans ce domaine, le ministre Asselborn a brièvement exposé les mesures supplémentaires que le gouvernement prendra à brève échéance.

Communiqué par le ministère des Affaires étrangères et européennes

Pas de "petite corruption" au Luxembourg

2014-02-03 15:47:00



"La corruption sape la confiance des citoyens dans les institutions démocratiques et l'état de droit, elle nuit à l'économie européenne et prive les pouvoirs publics des recettes fiscales dont ils ont cruellement besoin", a souligné dans un communiqué la commissaire européenne chargée des Affaires intérieures, Cecilia Malmström.

La corruption coûte chaque année près de 120 milliards d'euros à l'économie de l'Union européenne, selon un rapport publié lundi par la Commission européenne. Dans cette même enquête, le Luxembourg est perçu comme un pays où le problème de la petite corruption ne se pose pas.

"Les Etats membres ont beaucoup fait au cours des dernières années pour lutter contre la corruption, mais le rapport publié aujourd'hui montre que ces efforts sont loin d'être suffisants", selon elle. Ce rapport, le premier du genre, n'établit pas de classement entre pays européens en matière de corruption, mais relève les principales lacunes observées dans la lutte anti-corruption au niveau européen. En particulier, les contrôles internes portant sur les procédures au sein des administrations publiques sont insuffisants, et les règles relatives aux conflits d'intérêts varient d'un Etat à l'autre, de même que l'efficacité de la répression et des poursuites.

Le rapport déplore aussi que la plupart des Etats de l'UE ne disposent pas de statistiques globales sur les délits de corruption, ce qui rend la comparaison et l'évaluation plus difficiles. Il souligne enfin que l'intégrité de la vie politique reste un problème dans de nombreux Etats membres: il n'est par exemple pas courant que des partis politiques ou des assemblées élues se dotent de code de conduite en matière de corruption, et ceux qui existent manquent souvent d'effets réels. Des lacunes importantes subsistent notamment en matière de financement des partis politiques. Enfin, le secteur des marchés publics est particulièrement exposé à la corruption, note le rapport. Le chapitre sur la France insiste en particulier sur ce dernier point, ainsi que sur les risques de corruption dans les transactions commerciales internationales.

La Commission publie parallèlement un sondage Eurobaromètre qui montre que 76% des Européens pensent que la corruption est un phénomène très répandu. Ils sont 8% à affirmer

avoir fait l'objet ou été témoin d'un acte de corruption au cours de l'année qui précède. En France, 68% des personnes interrogées estiment que la corruption est très répandue et 2% disent y avoir été confrontées au cours de l'année écoulée. Le rapport est consultable sur le site <http://ec.europa.eu/anti-corruption-report>

Un risque de conflits d'intérêts au Grand-Duché

Le Luxembourg est perçu comme un pays où le problème de la petite corruption ne se pose pas et où des systèmes efficaces ont été mis en place pour prévenir la corruption dans les services publics. La taille réduite du monde des affaires luxembourgeois et le manque de règles en matière de lobbying et d'accès à l'information crée cependant un risque de conflits d'intérêts.

Dans le rapport présenté aujourd'hui, la Commission européenne propose donc que le Grand-Duché précise ses normes comptables nationales ainsi que les obligations comptables des partis politiques, et mette en place un mécanisme de contrôle des comptes de campagne électorale.

Elle propose également que le Luxembourg renforce ses règles en matière de conflit d'intérêts et adopte une législation sur l'accès public à l'information. Les ressources consacrées à la lutte contre la criminalité financière et économique devraient être augmentées.

En plus d'une analyse de la situation dans chaque État membre de l'UE, la Commission européenne présente les résultats de deux vastes sondages d'opinion. Plus des trois quarts des citoyens européens, et 42 % des Luxembourgeois, estiment que la corruption est très répandue dans leur propre pays. Seulement 1 % des Luxembourgeois déclarent avoir été explicitement ou implicitement invités à payer un pot-de-vin au cours de l'année écoulée, alors que la moyenne européenne se situe à 4 %.

Un code de déontologie toujours en souffrance

La Commission européenne vient de publier son premier rapport anticorruption à l'échelle continentale, publication aussitôt saluée par Transparency International Luxembourg même si, pour le Grand-Duché, l'ONG réclame toujours un code de déontologie pour les élus et les fonctionnaires.

Par : Frédéric Antzorn / Publié par paperJam.lu

Mis à jour : 04.02.2014 7:13



En 2013, selon Transparency International, le Luxembourg figurait en 11e place des pays les moins corrompus dans le monde..(Photo: archives paperJam)

Transparency International Luxembourg s'est félicitée ce lundi de la publication par la Commission européenne du [premier rapport anticorruption](#) à l'échelle européenne et par là même de l'envoi d'un «signal politique» contre la corruption aux 28 États membres de l'Union européenne... même si le Luxembourg ne figure pas parmi les pays évalués.

«Ce rapport est unique en ce sens que c'est la première fois que l'on évalue simultanément tous les États membres et cela dans tous les secteurs exposés à la corruption», note encore l'ONG selon laquelle il se confirme que la corruption est un dénominateur commun au sein de l'Europe, à la fois dans les anciens et dans les nouveaux États membres.

Un problème majeur

Transparency International en appelle donc à l'action au niveau communautaire et national puisque trois quarts des citoyens de l'Union européenne considèrent encore la corruption comme un problème majeur dans leur pays, selon une enquête de l'Union européenne, et près de la moitié de tous les Européens estiment que le niveau de corruption dans leur pays a augmenté au cours des trois dernières années.

Au niveau national, Transparency International Luxembourg réclame toujours un voire plusieurs codes de déontologie liant les députés, les membres du gouvernement, les élus locaux, les fonctionnaires étatiques et communaux, ainsi que toutes les personnes travaillant pour des établissements publics.

Elle dit également œuvrer en vue d'un élargissement de la protection du «whistleblower» ou «lanceur d'alerte» institué par la loi du 13 février 2011, et ce notamment en vue d'accorder une protection à des témoins de faits de corruption.

Par ailleurs, dans le cadre de sa lutte pour plus de transparence, l'ONG dit toujours appeler de ses vœux «l'introduction d'une véritable loi d'accès aux informations telle qu'il en existe déjà dans de nombreux pays.»

International/Regional news

theguardian

Hackers hold the European parliament to account

United by 'hackers' spirit', participants at a Brussels hackathon bring the actions of MEPs under scrutiny for the first time

[Emma Howard](#) Tuesday 28 January 2014 15.29 GMT



Hackers gathered in Brussels to investigate the work of the European parliament. Photograph: Tomas Spragg/European Movement

It is the end of a long weekend in Brussels and 36 Europeans are gathered in a room where they have spent the past 48 hours - leaving only to sleep for short periods and to find food and energy drinks.

This is a hackathon, an event where computer programmers join with designers, journalists and activists to create digital projects at high speed. Hack days can be focused on using a particular application, programming language or are used to create a new product for a particular company.

The hackers gathered here are not the criminal sort who attack computer security or intercept voicemails, but believers in open government and in using technology for good.

Most are volunteers who have travelled from countries across the European Union. They want to create something that holds the European parliament to account and encourages citizens to vote in the elections in May.

Computers are branded with stickers that warn “this is an NSA-monitored device” and an Orwellian sign on the door reads “ignorance is strength”. When introductions begin, a hacker from Hungary shouts: “We want to dig dirt!” and is received with cheers.

Europe's 'lack of information'

[The Europarl Hackathon](#) has been organised by Xavier Dutoit, who works with NGOs to help them use technology. What started as a plan to get a few friends together in his hometown turned into a continental event, oversubscribed with 200 applicants.

They are united, he says, by what he calls “the hacker spirit – everybody here is thinking the same thing: I know that something is broken and I know I can do something to fix it”.

When the European parliament was first elected in 1979, [voter turnout across the EU was 62%](#). It has been in steady decline ever since, with turnout in the UK consistently well below the European average. This is in spite of the fact that more proposed amendments are introduced into law at the European level than in any national parliament.

When it comes to national elections in the UK, [anger against the political class is most often cited](#) as the reason for voter apathy. Xavier Dutoit believes that Europe suffers from the opposite problem: a lack of information.

“There is a huge gap between the power of the European parliament and citizens’ knowledge of it. It frightens me. At the national level, we hold politicians to account. But the only people holding MEPs accountable are in the Brussels bubble. Can you name your MEP? Can you name a single MEP?”

The EU's first database of declarations of interest

Some of the hackers here are interested in challenging specific laws or issues. One group has built a [tool](#) that enables users to assess the green agenda of their MEPs, on a ranking from “climate champion” to “climate killer”.



An online tool that shows how green each MEP is. Photograph: Laurence Watson

Another group has created [a campaign website](#) to challenge the EU on its copyright laws, out of a frustration with being unable to access YouTube videos in Germany: "this is not a national issue. The internet does not have borders", says developer Florian Stascheck.

The largest group of hackers has spent the weekend clustered in a separate room, scrutinising hundreds of individual PDF documents, which make up the declarations of interest of the 766 members of the European parliament. Each document, a scanned PDF handwritten in the language of the MEP, must be manually translated and added to a spreadsheet.

To the hackers' knowledge, it is the first time anyone has tried to systematically hold MEPs to account in this way. They are creating the first common database of its kind in the EU.

The requirement for MEPs to declare their financial sources and potential conflicts of interest became mandatory for the first time in 2012, part of the new code of conduct introduced by the European parliament. The ruling followed the [cash-for-laws](#) scandal, in which four MEPs were accused of accepting money to influence legislation. [Austrian MEP Ernst Strasser was jailed](#) for bribery in January 2014.

Dumping PDFs online 'is not open government'

But many [NGOs are angry](#) that the parliament shows no will to implement the code and it is clear that some MEPs do not take the exercise seriously. The Danish MEP Jens Rohde lists his occupation as "master of the universe" while many others have neglected to fill in any information at all.

Ronny Patz, who works for [Transparency International](#), has lead the project over the weekend. "Why do we, as citizens and volunteers, have to come and spend the entire weekend in Brussels liberating handwritten Lithuanian and Greek just to hold our representatives to account?" he says. "The information goes through the hands of the parliament's administrators - dumping PDFs on a website is not open government."

Although the project is not yet complete, the hackers are forming a campaign that uses technology to make the EU accountable. Their parting commitment is [an open letter](#) addressed to the secretary general calling for a more access to a parliament that is open in practice.

Dan O'Huiginn is leaving the hackathon to take an eight hour flight back to Sarajevo. He says he will miss the hacking community.

"There is technological knowledge here but there is also an atmosphere of idealism," he says. "In Bosnia, no one believes they can change how corrupt and incompetent politics is.

"Here, people just write a bit of code and do something about it."

Top tax haven got more investment in 2013 than India and Brazil - U.N.

BY TOM MILES

GENEVA Wed Jan 29, 2014 12:43am IST



U.S. one-hundred dollar bills are seen in this photo illustration at a bank in Seoul August 2, 2013.

CREDIT: REUTERS/KIM HONG-JI/FILES

(Reuters) - The British Virgin Islands got more foreign direct investment last year than the major emerging economies of India and Brazil combined, a United Nations survey said on Tuesday.

The Caribbean archipelago, a tax haven otherwise dependent on tourism, has jumped up the league table of top investment destinations in the past five years. It welcomed \$92 billion of foreign cash in 2013, according to preliminary figures compiled by the U.N. trade and economy thinktank UNCTAD.

That was the fourth biggest haul of investment globally. The world's biggest economy, United States, attracted \$159 billion.

China, the world's second biggest economy, got \$127 billion, while major oil and metals producer Russia took in just \$2 billion more than the British Virgin Islands.

Brazil and India were further down the ranking, with \$63 billion and \$28 billion respectively.

For most countries, foreign direct investment mainly consists of companies spending on crossborder corporate acquisitions and new overseas projects.

But for the British Virgin Islands, most of the money is transferred quickly in and out of the country or cash moved through the treasury accounts of large firms, which UNCTAD terms "transnational corporations" or TNCs.

"In the British Virgin Islands there are some financial companies that perform the role of treasuries of the TNCs, as a kind of profit unit or profit centre," said James Zhan, director of UNCTAD's investment and enterprise division.

"The TNCs' revenues basically flow from their foreign affiliates in countries with higher tax rates to there," he told a news briefing.

The islands' annual inflow of foreign investment was 40 percent up from a year ago and continues a trend that took off after the economic crisis struck and governments began cracking down on tax avoidance.

Zhan said the British Virgin Islands' boom in investment would be unlikely to continue at the same pace because regulators were determined to stop such flows.

"In the medium or longer term we see that the role in this respect may reduce," he told a news conference.

"Governments are looking into the situation and trying to tighten up their regulatory framework both at the national and international level."

The main casualty of such regulation was likely to be big companies' treasury flows, he said, adding that UNCTAD was working on a study to show how big the impact would be.

The continued flows to the British Virgin Islands, which UNCTAD has previously referred to as a tax haven, is likely to keep it under the microscope of the Group of 20 leading economies, which has said it wants to put pressure on "non-cooperative jurisdictions".

The G20 has asked the Organisation for Economic Co-operation and Development to lead efforts on curbing international tax evasion and avoidance, and the OECD's tax transparency forum has named the British Virgin Islands as one of five countries that failed to meet international standards on tax transparency.

Each of the five either failed to share taxpayer information with other countries or to gather information on beneficial ownership of corporate entities registered on their territory, or both.

The OECD has said big international companies, banks and agencies may think twice about investing through these jurisdictions.

UNCTAD said the total global flow of foreign direct investment rose by 11 percent to \$1.46 trillion in 2013, and UNCTAD forecasts it will increase to \$1.6 trillion in 2014 and \$1.8 trillion in 2015.

(Reporting by Tom Miles; Editing by Stephanie Nebehay/Ruth Pitchford)



europa.eu

Commission unveils first EU Anti-Corruption Report

Commission Européenne - IP/14/86 03/02/2014



EUROPEAN COMMISSION

PRESS RELEASE

Brussels, 3 February 2014

Commission unveils first EU Anti-Corruption Report

Corruption continues to be a challenge for Europe. Affecting all EU Member States, corruption costs the European economy around 120 billion euros per year. Member States have taken many initiatives in recent years, but the results are uneven and more should be done to prevent and punish corruption. These are some of the conclusions from the first ever *EU Anti-Corruption Report* published today by the European Commission.

The EU Anti-Corruption Report explains the situation in each Member State: what anti-corruption measures are in place, which ones are working well, what could be improved and how. National chapters in English and in national languages are available here: <http://ec.europa.eu/anti-corruption-report>

The report shows that both the nature and level of corruption, and the effectiveness of measures taken to fight it, vary from one Member State to another. It also shows that corruption deserves greater attention in all Member States.

This is illustrated by the results of a Eurobarometer survey on the attitudes of Europeans towards corruption published today. The survey shows that three quarters (76%) of Europeans think that corruption is widespread and more than half (56%) think that the level of corruption in their country has increased over the past three years. One out of twelve Europeans (8%) say they have experienced or witnessed a case of corruption in the past year. Eurobarometer results are available [here](#).

"Corruption undermines citizens' confidence in democratic institutions and the rule of law, it hurts the European economy and deprives States from much-needed tax revenue. Member States have done a lot in recent years to fight corruption, but today's Report shows that it is far from enough. The Report suggests what can be done, and I look forward to working with Member States to follow it up", said Cecilia Malmström, EU Commissioner for Home Affairs.

Corruption affects all Member States - in many different ways

Here are some of the main corruption-related trends across the EU:

1. Control mechanisms

- *Use of preventive policies (e.g. ethical rules, awareness-raising measures, easy access to public interest information).* There are large differences between Member States concerning prevention of corruption. For some, effective prevention has contributed to a strong reputation of little corruption, others have implemented preventive policies in an uneven way and with limited results.
- *External and internal control mechanisms.* In many Member States, internal controls on procedures within public authorities (particularly at local level) are weak and uncoordinated.
- *Conflicts of interest.* Rules on conflicts of interest vary across the EU, and the mechanisms for checking declarations of conflicts of interest are often insufficient. Sanctions for violations of rules are rarely applied and often weak.

2. Prosecution and punishment

- *Criminal law* rules making corruption a crime are largely in place, in line with the standards of the Council of Europe, UN and EU legislation. Still, EU Framework Decision 2003/568/JHA on combating corruption in the private sector has been transposed by Member States into national law in uneven way.
- *The efficiency of law enforcement and prosecution* in investigating corruption varies widely across the EU. Outstanding results can be seen in some Member States. In some others successful prosecutions are rare or investigations lengthy.
- *Comprehensive corruption crime statistics* are missing in most Member States, complicating comparison and assessment. Procedural rules, including rules on lifting immunities of politicians, obstruct corruption cases in certain Member States.

3. Political dimension

- *Political accountability.* Integrity in politics remains an issue for many EU States. For instance, codes of conduct within political parties or elected assemblies at central or local level are often missing or lack teeth.
- *Financing of political parties.* Although many Member States have adopted stronger rules on party financing, considerable shortcomings remain. Dissuasive sanctions against illegal party funding are rarely imposed in the EU.

4. Risk areas

- Within Member States, corruption risks are generally higher at regional and local levels, where checks and balances and internal controls tend to be weaker, than at central level.
- Urban development and construction, as well as health care, are sectors vulnerable to corruption in a number of Member States.
- Some shortcomings exist regarding the supervision of state-owned companies, increasing their vulnerability to corruption.
- Petty corruption remains a widespread problem only in a few Member States.

Public procurement: an area vulnerable to corruption

The Report includes a special chapter on public procurement. This is a very important area for the EU economy, as approximately one fifth of the EU's GDP is spent every year by public entities buying goods, works and services. It is also an area vulnerable to corruption. The Report calls for stronger integrity standards in the area of public procurement and suggests improvements in control mechanisms in a number of Member States. Detailed information and specific points suggested for further attention can be found in the country chapters.

La corruption représente près de 1% du PIB de l'Union européenne

COMMISSION EUROPÉENNE



En France, les politiques français ont souvent été accusés de corruption et de népotisme
latribune.fr | 03/02/2014, 15:31 - 384 mots

La Commission européenne publie pour la première fois un rapport faisant l'état des lieux de la lutte anti-corruption au sein de l'Union européenne.

120 milliards d'euros (soit environ 1% du [PIB de l'UE](#)), c'est ce que coûte chaque année la corruption à l'économie de l'Union européenne, selon un rapport publié lundi par la Commission européenne. Résultat [d'une initiative lancée en juin 2011](#), la publication n'établit pas de classement des pays européens mais vise à améliorer la lutte anti-corruption en relevant ses lacunes.

"Les Etats membres ont beaucoup fait au cours des dernières années pour lutter contre la corruption, mais le rapport publié aujourd'hui montre que ces efforts sont loin d'être suffisants", a souligné dans un communiqué Cecilia Malmström, la commissaire européenne chargée des Affaires intérieures.

La commission critique notamment l'insuffisance de contrôle interne portant sur les procédures au sein des administrations publiques, ainsi que l'absence de

cohérence des règles relatives aux conflits d'intérêts au sein de l'Union européenne. Les marchés publics sont également cités parmi les points les plus sensibles. [Ils avaient déjà fait l'objet d'une étude de l'Office européen de lutte anti-fraude en juin 2013](#)

La France, élève moyen

La France n'apparaît ni comme un bon élément (les pays nordiques et le Royaume-Uni), ni comme un mauvais (l'Europe centrale et les pays méditerranéens).

Le rapport note néanmoins que les politiques français ont souvent été accusés de corruption et de népotisme. Le chapitre consacré à l'Hexagone critique particulièrement les conflits d'intérêts qui touchent notamment les parlementaires, dont 70 à 80% occupent un autre emploi. Pour la commission, le pays doit aller dans le sens des recommandations du comité Jospin, qui plaidait fin 2012 "[pour un renouveau démocratique](#)".

D'après l'Eurobaromètre spécial 2013, réalisé en février et mars 2013, [68% des Français interrogés pensent que la corruption est courante](#), contre 76% en moyenne pour l'Union européenne.

Si 6% des Français ayant répondu au sondage reconnaissent être personnellement affectés par la corruption dans leur quotidien (contre 26% en moyenne pour l'UE), ils ne sont que 2% à avoir rapporté s'être vus réclamer ou suggérer un pot de vin en échange d'un service dans les 12 derniers mois, contre 4% en moyenne pour l'UE.